

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

l'Acheteur

État - Ministère de la Transition Écologique – Direction Régionale de
l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine

Représentant de l'acheteur (RA)

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement de Nouvelle-Aquitaine

Objet du marché

Aménagement de deux fourgons Citroën Jumper destinés au contrôle des transports

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

SOMMAIRE

Pages

I Objet et résultats attendus.....	<u>3</u>
1-1. Objet du marché.....	<u>3</u>
1-2. Résultats attendus.....	<u>3</u>
II Exécution des prestations.....	<u>4</u>
2.1 Calendrier.....	<u>4</u>
2.2 Livrables.....	<u>4</u>
2.3 Consistance des prestations.....	<u>4</u>
III Description technique des prestations.....	<u>5</u>
3.1 Dispositions communes à l'aménagement.....	<u>5</u>
3.2 Détail des aménagements à réaliser pour chaque véhicule.....	<u>5</u>
IV Annexe n°1 – caractéristiques des véhicules.....	<u>9</u>
4.1 Modèle du véhicule.....	<u>9</u>
4.2 Configuration existante des véhicules.....	<u>9</u>
V Annexe n°2 – Exemples d'aménagement intérieur.....	<u>10</u>

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP, et le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".

I **Objet et résultats attendus**

1-1. Objet du marché

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP. et porte sur un marché concernant l'aménagement de deux fourgons Jumper destinés au contrôle des transports.

Les travaux concernent la réalisation de deux bureaux mobiles à l'intérieur de deux fourgons Citroën Jumper de type L2H2 destinés au contrôle des transports.

1-2. Résultats attendus

L'aménagement de ces véhicules doit permettre aux contrôleurs des transports de disposer de deux postes de travail (bureau, assise, rangements) ergonomiques et adaptés à des personnes d'une taille comprise entre 1,60 m et 1,90 m.

Il doit permettre d'utiliser à la fois du matériel informatique et bureautique embarqué (ordinateur portable, imprimante, lecteur de cartes à puce externe, terminal de paiement) et de transporter du matériel nécessaire aux contrôles routiers (pesons mobiles, cales de compensation, cônes de Lübeck,...)

L'ergonomie des aménagements doit être étudiée pour permettre confort et praticité des postes de travail (entrée dans le véhicule et installation à un poste de travail, accès facile aux différents matériels et outils, confort de l'assise).

En conséquence, le plan de travail, les meubles ou rangements qui seraient sur le passage des personnes utilisatrices, ne devront pas comporter d'angles saillants. L'éclairage des postes de travail devra être étudié de manière à éviter les reflets sur les écrans d'ordinateur et la fatigue visuelle.

Par ailleurs, les matériels transportés étant coûteux et fragiles, les espaces de rangement devront être conçus pour pouvoir contenir et maintenir des objets dans un véhicule en mouvement, afin de garantir leur stabilité et leur préservation dans des conditions normales de roulage.

Pour des raisons similaires, les dispositifs de fermeture des meubles : tiroirs, portes, charnières de la banquette-coffre, devront présenter une solidité suffisante pour supporter les contraintes liées à un véhicule en mouvement.

En outre, les matériaux devront répondre à des critères environnementaux (poids, durabilité des produits, recyclabilité, démontabilité et possibilité de réutilisation).

L'offre comprendra la description des principaux matériaux utilisés et du système de chauffage sur ces différents critères.

II Exécution des prestations

Les prestations à réaliser seront conformes aux normes, homologations et agréments définis au présent C.C.T.P. et à celles en vigueur lors de la réalisation des prestations.

2.1 Calendrier

Les deux fourgons devant être aménagés sont disponibles dès la notification du marché. Le délai d'exécution des prestations est fixé dans l'acte d'engagement.

2.2 Livrables

Les véhicules aménagés seront livrés avec l'ensemble des aménagements et équipements mentionnés au point II en état de fonctionnement.

Les notices d'utilisation du dispositif « pack énergie » et du « système de chauffage » devront être fournis au moment de la réception avec le bon de livraison ainsi que le document de pesée du véhicule.

2.3 Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- la préparation, les études d'exécution, le pilotage et la réception des prestations ; (Prix n° 01) ;
- la réalisation des prestations (prévues aux prix 02 à 20).

2.3.1 La préparation, les études d'exécution, le pilotage et la réception des prestations

Les prestations consistent en la réalisation des études d'exécution, et des prestations préparatoires à la bonne exécution de la prestation, comme la prise de connaissance des éléments du dossier, l'établissement du programme et du calendrier d'exécution, les études d'exécution ou l'établissement des plans nécessaires à l'exécution. Les plans d'aménagements sont soumis à la validation du maître d'ouvrage.

Elles couvrent également les prestations de pilotage, et notamment la participation :

- à une réunion préparatoire qui est organisée en visio pendant la période de préparation et avant l'exécution des prestations ;
- à une visite de suivi des prestations ;
- à une réunion préalable à l'admission des prestations ; Le représentant de la DREAL vérifiera la conformité des prestations avec le CCTP et l'offre, exprimera des réserves si besoin et proposera éventuellement l'admission des prestations avec ou sans réserves ;
- et éventuellement à une réunion d'admission des prestations. La réception ne sera prononcée qu'à l'issue de la levée des réserves. La décision d'admission sera alors notifiée au titulaire.

Ces réunions et visites seront assurées en visio ou sur le lieu d'exécution des prestations. Y participeront l'aménageur et un ou plusieurs représentants de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les prestations auront lieu dans les ateliers du prestataire dans lesquels les véhicules seront acheminés par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage prendra livraison du véhicule aménagé chez l'aménageur retenu.

Dans le cas où le prestataire n'est pas opérateur aménageur qualifié tel que mentionné dans l'arrêté du 22 novembre 2022 relatif à la conformité initiale, le prestataire devra intégrer dans ses prix des prestations administratives, comme le montage du dossier de réception à titre isolé pour un passage du véhicule en VASP/NON SPEC, son dépôt et la mise à disposition du véhicule auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour examen.

Le prestataire intégrera également dans son offre le changement de caractéristiques du certificat d'immatriculation auprès de l'ANTS après réception par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Pour rappel, ces véhicules sont administrativement classés VASP (N1) au regard de leur équipement avec 3 places assises et de leur aménagement

2.3.2 Réalisation des prestations

Les prestations sont décrites au III ci-après.

III Description technique des prestations

3.1 Dispositions communes à l'aménagement

Les meubles liés à l'aménagement seront de parement stratifié moucheté gris clair ;

Les assises seront d'une épaisseur conséquente pour éviter toute déformation liée au poids des utilisateurs et recouvertes d'une mousse et d'un simili-cuir.

Toutes les parties ouvrantes des coffres, des tiroirs, et les chants des meubles seront bordés d'un caoutchouc, afin de protéger le mobilier des chocs et assurer une meilleure durabilité.

La fermeture des tiroirs et porte est assurée par des boutons poussoirs.

Les portes arrières et latérales sont équipées d'une poignée pour l'ouverture depuis l'intérieur ;

3.2 Détail des aménagements à réaliser pour chaque véhicule

3.2.1 Isolation et doublage intérieur du véhicule (prix n°02)

La partie hors cabine de conduite constitue un seul volume, celui qui est aménagé dans le cadre du présent marché ;

Le plancher est réalisé en matériau adapté avec revêtement non glissant et le moins épais possible ;

Les parois verticales et le plafond sont recouverts d'isolants thermique et acoustique et d'un matériau résistant de doublage intérieur de couleur claire. Une circulation et une évacuation de

l'humidité de l'air est assurée par des grilles d'aération hautes et basses sur des emplacements à déterminer.

Les parties ouvrantes (porte latérale coulissante et deux portes arrières) sont également isolées ;

3.2.2 Fourniture et pose de deux tables de travail (prix n°03)

Elles figurent sur les plans aux repères 1 et 2. Elles sont de dimensions 60 cm sur 120 cm sur une hauteur de 76 cm .

Chaque plan de travail sera recouvert de stratifié gris clair avec champs bordés caoutchouc ou équivalent comportant chacun trois alimentations électriques et un port USB permettant le branchement d'un micro-ordinateur et divers appareils électriques.

La table de travail (repère n°2) sera positionnée dans la mesure du possible en face du meuble penderie (repère n°11) et sa longueur sera adaptée de telle sorte qu'elle sera liaisonnée au meuble penderie et ne laissera pas d'espace vide entre la table de travail et le meuble-penderie qui serait difficile à entretenir.

3.2.3 Fourniture et pose de deux banquettes avec dossier (prix n°04)

Elles figurent sur les plans aux repères 3 et 4. La première banquette (repère 3) est d'une longueur de 70 cm, d'une profondeur de 40 cm et d'une hauteur de 52 cm. Elle comporte une assise sur le dessus fonctionnant comme un couvercle retenu avec un système de type coulisseau. Il s'ouvrira suffisamment pour permettre un accès facile au coffre. La Banquette fait fonction de coffre de rangement et accueille le chauffage de type « V basto ».

La seconde banquette (repère 4) présente les mêmes caractéristiques. Elle fait également fonction de coffre et accueille la Cellule énergie.

3.2.4 Fourniture et pose de deux caissons (prix n° 05)

Ils figurent sur les plans aux repères 5 et 6. Ils sont de dimensions 30 cm x 60 cm sur une hauteur de 76 cm et fixés sous chacune des deux tables de travail ; Ils sont composés d'un bloc de 3 tiroirs dont un est fermé à clé.

3.2.5 Fourniture et pose d'un marche-pied télescopique (prix n° 06)

Il figure sur les plans au repère 7. Le marche-pied est de 90 cm de longueur sur une profondeur de 30 cm en mode replié et de 60 cm en mode déplié. Le système est automatique et entièrement asservi à l'ouverture et à la fermeture de la porte latérale du véhicule. Un témoin de sortie du marche-pied est installé sur le tableau de bord.

3.2.6 Fourniture et pose de deux vitres latérales et de films sur les vitres (prix n° 07)

Elles figurent sur les plans au repère 8. Les vitres latérales sont des vitres d'origine collées et de dimensions 80 cm x 40 cm, et installées au droit des tables de travail situées à l'avant et à l'arrière du volume, avec rideaux intérieurs de type SNCF pour les deux vitres latérales afin de limiter la luminosité vers les écrans des postes de travail.

Les vitrages de la partie aménagée et ceux d'origine du véhicule (porte latérale et les deux portes arrières) seront teintés par un film adhésif limitant la vision de l'extérieur vers l'intérieur, mais permettant la vision de l'intérieur vers l'extérieur ;

3.2.7 Fourniture et mise en place de deux coffres de rangement (prix n° 08)

Il figure sur les plans aux repères 9 et 10. Les coffres sont de dimensions 52 cm x 52 cm x 52 cm, avec une assise d'une épaisseur minimale de 4 cm. Ils seront positionnés l'un à droite du poste de travail (repère 1) et l'autre face au poste de travail(repère 2), à l'entrée arrière gauche du véhicule.

3.2.8 Fourniture et pose d'un meuble penderie (prix n° 09)

Il figure sur les plans au repère 11. Le meuble penderie est d'une profondeur de 50 cm, d'une largeur de 60 cm environ. Sa hauteur correspond à celle disponible jusqu'au plafond après isolation et doublage du véhicule. Il comporte une partie haute de 40 cm environ de hauteur avec deux portes ouvrantes permettant d'intégrer par exemple de la documentation, une partie centrale de 70 cm de hauteur avec deux portes ouvrantes permettant d'intégrer le vestiaire.

La partie centrale s'ouvre au-dessus de la table de travail prévue au repère 2. La partie basse, en dessous de la table de travail, est fermée par une façade et ne s'ouvre pas. On accède à ce volume, au-dessus de la table de travail. Le volume disponible est d'environ L 60 cm x H 30 cm x P 50 cm.

3.2.9 Fourniture et pose d'une meuble de rangement (prix n°10)

Il figure sur les plans au repère 12. Le meuble est de dimensions 50 cm de longueur sur 50 cm de largeur, Sa hauteur correspond à celle disponible jusqu'au plafond après isolation et doublage du véhicule. Il comporte :

- une partie basse de 80 cm de hauteur avec deux portes ouvrantes et une étagère au milieu permettant de poser par exemple une cafetière ;
- une partie centrale de 70 cm de hauteur avec une porte, coulissant devant le meuble 11, permettant d'intégrer une imprimante (repère 13) ;
- une partie haute sur 40 cm environ de hauteur avec deux portes ouvrantes.

3.2.10 Fourniture d'une imprimante Laser((prix n°11)

Elle figure sur les plans au repère 13. Elle est monochrome et de type BROTHER modèle 4 en 1 MFC 2740 DW ou similaire, comportant une carte réseau fournie par l'aménageur. Elle est posée sur support à glissière pour un meilleur accès à la partie arrière de l'imprimante.

3.2.11 Fourniture et pose d'un casier à pesons (prix n°12)

Il figure sur les plans au repère 14. Il permet de stocker 2 pesons de dimensions L 100 cm / l 40 cm / Épaisseur 8 cm, en position verticale et d'un poids de 8 kg, ainsi que 4 cales en bois de dimensions L 100cm / l 40 cm /Épaisseur 3 cm.

Il est installé à l'arrière droit du véhicule, près du passage de roue à droite.

D'une longueur de 110 cm, il dégage sur le dessus une longueur utile de 50cm, du fait de la largeur du meuble-penderie prévu au repère 11.

3.2.12 Fourniture et pose d'un Appareil de chauffage autonome (prix n°13)

Il figure sur les plans au Repère 15. La prestation comprendra la fourniture et l'installation d'un appareil autonome adapté au volume du fourgon (puissance en fonction du volume), alimenté sur circuit gazole du véhicule (type WEBASTO). Le boîtier de commande du système de chauffage sera facilement accessible et devra être installé dans la partie centrale. Le système de chauffage permettra de distribuer l'air chaud dans le volume de travail. Il devra être installé sous la banquette la plus appropriée

Un voyant lumineux sera installé sur le tableau de bord pour informer de la mise en marche du chauffage.

3.2.13 Fourniture et pose d'un store de toit de grande longueur (prix n° 14)

Il figure sur les plans au repère 16. De grande longueur, 2,50 m, il sera installé et collé sur le côté du véhicule, au dessus de la porte latérale droite pour éviter les entrées d'eau et protéger des intempéries (modèle THULE OMNISTOR ou équivalent). De type manuel, le store est fourni avec une tige permettant de le dérouler. Cette tige est fixée sur un support de fixation dans l'aménagement.

3.2.14 Fourniture et pose d'une cloison (prix n°15)

Elle figure sur les plans au repère 17. Elle est d'une largeur de 80 cm. Sa hauteur correspond à celle disponible jusqu'au plafond après isolation et doublage du véhicule. Elle sera placée entre les deux dossierets. Elle a pour fonction de protéger partiellement des courants d'air mais sera translucide afin de laisser passer la lumière. Le matériau utilisé devra être résistant.

3.2.15 Fourniture et pose d'un marchepied arrière (prix n°18)

Il figure sur les plans au repère 18. Il est rétractable manuellement et est de dimensions 100 cm x 25 cm. Il devra être compatible avec les radars de recul, préserver au mieux l'angle de fuite Arrière (franchissement de trottoir) et permettre la fermeture des portes quand il est déployé.

3.2.16 Fourniture et pose d'un routeur WIFI 4G (prix n°19)

Il figure sur les plans au repère 19.

3.2.17 Fourniture et pose d'un système électrique et d'éclairage (prix n°17)

Il comprend un ensemble d'équipements :

- une Cellule d'énergie qui figure sur les plans au repère 21 ;
- une prise maréchal ou équivalent à installer sur l'arrière droit du véhicule, pour recharge de la cellule d'énergie (fourniture de quatre mètres de câble électrique)
- une « mise à la terre » avec point de raccordement à la carrosserie (liaison amovible réalisée par câblage)
- trois points lumineux par poste de travail (type Led encastrés dans doublage) en plafond avec deux interrupteurs à l'entrée de la porte coulissante
- un boîtier de commande électrique comprenant 1 interrupteur général pour les points lumineux et 1 interrupteur pour les prises 220v +
- 8 prises 220 v +T (positionnées à proximité immédiate des 2 postes de travail à raison de 3 par poste) .
- une prise située dans l'armoire prévue pour alimenter la cafetière)
- un répartiteur switch 4 ports usb 2.0 RENKFORCE, et son raccordement informatique aux deux postes de travail de l'imprimante multi-fonctions

3.2.18 Fourniture et pose d'un extincteur (prix n° 20)

L'extincteur figure sur les plans au repère 20. C'est un extincteur polyvalent de 2 kg à poudre permettant d'éteindre les feux de Classe A B et C (Feux de matériaux solides comme le bois, le papier et le textile, Feux de liquides inflammables comme l'essence, l'huile et la peinture, et Feux de gaz inflammables comme le propane et le butane). Il est installé dans le casier à pesons, près du passage de roue droit.

3.2.19 Fourniture et pose des bandes extérieures rétro-réfléchissantes (prix n°16)

Les bandes réfléchissantes sont de classe 2 et fixées sur les faces avant, arrière et latérales du véhicule.

4.1 Modèle du véhicule

- Marque : Citroën
- Modèle : JUMPER
- Puissance : 120 ch
- Carrosserie : Camionnette
- Motorisation : Gazole

4.2 Configuration existante des véhicules

- dimension : L2H2
- 1 porte latérale coulissante avec vitres en rang 2
- rang 3 non vitré à ce jour (à vitrer dans le cadre de l'aménagement)
- 2 portes arrières battantes à ouverture à 180 ° - 50/50 vitrées
- cloison séparative de la cabine de conduite (à supprimer dans l'aménagement)

V Annexe n°2 – Exemples d'aménagement intérieur



Exemple de signalisation du véhicule par bandes retro réfléchissantes



Exemple de casiers à pesons



Exemple de meuble pour imprimante avec support à glissière